



La CFE Énergies soutient le développement des filières industrielles bas carbone

Parce que politique énergétique et politique industrielle doivent aller de pair, la CFE Énergies salue l'orientation donnée par le Conseil National de l'Industrie en faveur des industries bas carbone puisqu'il vient de créer, aux côtés du comité stratégique de filière nucléaire, un comité de filière « nouveaux systèmes énergétiques ». Pour la CFE Énergies, le Gouvernement doit aller jusqu'au bout de sa cohérence bas carbone et de son ambition industrielle en mettant la relance de l'industrie au cœur de la programmation pluriannuelle de l'énergie.

Après avoir confirmé les missions du comité stratégique de filière nucléaire, le comité exécutif du Conseil National de l'Industrie (CNI) vient de décider, lors de sa réunion du 28 mai dernier, la création d'un nouveau comité stratégique de filière (CSF) dénommé « industries des nouveaux systèmes énergétiques », concernant notamment l'éco-efficacité, les smart grids, les énergies renouvelables ou la méthanisation. Ce sont là deux CSF qui vont consolider l'engagement de la France en faveur de la transition énergétique et la décarbonation de l'économie.

A l'heure où la priorité climatique est de réduire les énergies fortement carbonées comme le pétrole, la CFE Énergies est convaincue que les industries bas carbone ont un rôle clef à jouer dans le combat climatique. Elle salue par conséquent l'orientation résolument bas carbone que le CNI donne à ses travaux avec ces deux comités stratégiques de filière. Elle compte s'y investir pleinement pour travailler à la constitution de filières industrielles puissantes et pourvoyeuses d'emplois aussi durables que qualifiés.

A l'heure où les débats sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) battent leur plein, la CFE Énergies défend d'autant plus cette ambition industrielle bas carbone qu'elle fait de la sécurité des approvisionnements, de la compétitivité énergétique, de la réponse au défi climatique et du développement de filières industrielles les priorités de la PPE. En la faisant rimer avec emplois durables et qualifiés, filières industrielles d'excellence et transitions professionnelles exemplaires, la France alignera sa politique énergétique avec ses engagements climatiques et ses ambitions de politique industrielle.

Pour la CFE Énergies, avoir le réflexe industrie, c'est soutenir le tissu industriel des filières du secteur de l'énergie qui ont fait le succès de la France mais aussi développer les nouvelles filières industrielles avec l'objectif de capter sur le territoire français une part croissante de la valeur ajoutée et de se projeter à l'international tout en consolidant l'offre industrielle française.

Ceci suppose de faire, sans précipitation, les bons choix technologiques pour structurer des filières nationales, créer des emplois qualifiés et durables et éviter toute fuite en avant qui favoriserait l'importation massive de matériels conçus et fabriqués ailleurs, pour un bilan industriel, social et carbone négatif. Car qui dit filières industrielles intégrées, dit R&D, maîtrise des technologies et de la fabrication industrielle, anticipation des compétences, apprentissage et enseignement supérieur.

C'est ce combat technologique et industriel en faveur des industries bas carbone et de leurs emplois que la CFE Énergies compte mener par sa participation aux travaux des comités stratégiques de filière nucléaire et nouveaux systèmes énergétiques. Elle demande au Gouvernement de participer lui-aussi à ce combat en faisant des choix de PPE résolument guidés par les priorités industrielles, économiques et sociales.

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com

**LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS!**

CFE-CGC ÉNERGIES
59 rue du Rocher
75008 PARIS
www.cfe-energies.com
presse@cfe-energies.com